

## **Berce du Caucase : la lutte se poursuit au COBARIC** **74 000 plants arrachés en Chaudière-Appalaches**

**Scott, 22 juillet 2020.** – Depuis mai dernier, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est sur le terrain pour arracher la berce du Caucase. La situation est contrôlée sur son territoire, mais l'équipe reste alerte grâce aux signalements de la population. Parce qu'un seul plant peut à lui seul recoloniser un secteur ; les efforts investis depuis 2018 par les OBV de la Chaudière-Appalaches portent fruits grâce à l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches.

« Un seul plant peut semer jusqu'à 20 000 graines, qui peuvent prendre plusieurs années avant de germer, » explique Mathieu Provost, chargé de projets à la berce du Caucase au COBARIC. Ainsi, l'équipe compte sur la vigilance de la population pour connaître tous les endroits où se retrouve cette plante. Les citoyens peuvent signaler sa présence sur le site web [www.byebyeberceducaucase.com](http://www.byebyeberceducaucase.com). Tous les signalements sont pris au sérieux. L'équipe se déplace, qu'il y ait un ou plusieurs plants. De plus, elle fait régulièrement le suivi des sites où il y a eu de l'arrachage, pour s'assurer qu'aucun autre plant n'a repoussé.

### **Une lutte régionale**

En Chaudière-Appalaches, les neuf organismes de bassins versants du territoire, dont le COBARIC, unissent leurs efforts pour éradiquer cette espèce exotique envahissante. « Nous avons près de 25 personnes sur le terrain qui arrachent de la berce, » dit Mathieu Provost. « L'année dernière, c'est 80 000 plants qu'on a arrachés. Cette année, on en est à 74 000 plants alors qu'on est juste à la moitié de la saison, » poursuit-il.

### **Attention, dangereuse!**

La berce du Caucase est dangereuse, pouvant causer de graves blessures. Lorsque la sève entre en contact avec la peau, elle détruit la barrière de protection contre les rayons UV, que ce soit ceux du soleil ou même d'une ampoule à l'intérieur. La peau devient donc plus sensible. Résultat : des brûlures au deuxième et même au troisième degré. « L'important si vous entrez en contact avec la sève, c'est de nettoyer la région touchée à l'eau et au savon et de la couvrir rapidement, » conseille Émilie Sirois,

responsable des communications de l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches.

Pour éviter tout contact avec la sève, les équipes de travail sont donc habillées de pied en cap : bottes, combinaisons étanches, deux paires de gants, visièrre. Rien n'est laissé au hasard. Chacun muni d'une pelle et d'un sécateur, les membres de l'équipe coupent d'abord les ombelles en fleurs. Si elles sont en passe de devenir des graines, elles sont manipulées avec soin pour qu'aucune ne tombe par terre. Puis, le reste du plant est déraciné, coupé en morceau et déposé dans un sac noir étanche. Les restes pourriront au soleil avant d'être disposé dans un endroit sécuritaire.

### **À propos de l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches**

L'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches vise à contrôler et éradiquer cette plante exotique envahissante dangereuse pour la santé humaine et l'environnement. Ce projet de 3 ans financé par le Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation permet aux 9 organismes de bassins versants de la région de lutter activement contre la berce du Caucase grâce à leurs efforts concertés. Il s'agit d'une initiative du Regroupement des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches alors que le projet est coordonné par le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC).

### **À propos du Comité de bassin de la rivière Chaudière**

Le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il favorise ainsi la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau de son territoire. Pour y arriver, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau, outil régional par excellence pour prioriser les actions selon leur priorité.

- 30 -

#### **Source :**

Émilie Sirois  
Chargée de projets en communication  
418 389-0476, poste 7  
[communications@cobaric.qc.ca](mailto:communications@cobaric.qc.ca)

#### **Pour information :**

Mathieu Provost  
Chargé de projets à la berce du Caucase  
418 389-0476, poste 4  
[berce@cobaric.qc.ca](mailto:berce@cobaric.qc.ca)